ÉTUDES THÉOLOGIQUES et RELIGIEUSES

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par l'INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE (Facultés de Théologie Protestante de Montpellier et de Paris) en collaboration avec la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg.

ISSN : 0014-2239

COMITÉ DE RÉDACTION :

M^mes^ et MM. les Professeurs de l'Institut Protestant de Théologie ; Jacky ARGAUD (Paris), Alain BIENVENUE (Montpellier), Gérard PITHON (Montpellier), Bernard REYMOND (Lausanne), Louis WEEKS (Richmond, U.S.A.).

DIRECTEUR-RÉDACTEUR : André GOUNELLE

Édition des textes - recensions : Hubert BOST (rédacteur adjoint)

Relations avec les abonnés : Élian CUVILLIER

Administration : Jean BERLIN

Gestion des abonnements : André PUJOL

SECRÉTARIAT-ADMINISTRATION :

Études Théologiques et Religieuses
13, rue Louis-Perrier, F 34000 Montpellier
Fax : 04.67.06.45.92

ABONNEMENTS 1997 :

FRANCE : 160 FF.
Abonnement de soutien : 240 FF.

ÉTRANGER * : 180 FF.
Abonnement de soutien : 260 FF.

TABLES 1976-1990 : 50 FF (franco 70 FF).

CCP **Études Théologiques et Religieuses 268.00 B Montpellier**

* Abonnements à l'étranger : règlement par chèque postal ou virement au compte ci-dessus.

* Madagascar : distributeur exclusif ANTSO, Trano Famoaham-Boky, Imarivolanitra, BP 660 Antananarivo.

L'abonnement commence avec le n° 1 de chaque année et part du 1^er^ janvier.

L'abonnement non résilié avant le 15 décembre, par lettre adressée à la revue, est automatiquement renouvelé pour l'année suivante.

La liste des numéros disponibles est envoyée sur simple demande.

Prix de ce numéro : 60 FF (franco 75 FF).

ÉTUDES THÉOLOGIQUES ET RELIGIEUSES
72^e^ année – 1997/2 – P. 209 à 218

LES ENJEUX EXÉGÉTIQUES ET THÉOLOGIQUES DU DISCOURS SUR L'ÉLECTION DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Thomas RÖMER analyse la notion de « peuple élu » dans son enracinement vétérotestamentaire. Moyennant une étude rigoureuse des textes de la Bible hébraïque, il montre comment le discours sur l'élection a varié selon les circonstances et les époques, comment d'autre part ce discours exprime des positions divergentes et concurrentes. À la possible utilisation de cette notion comme arme idéologique dangereuse, il oppose la perspective « universaliste » qui se dégage de la geste d'Abraham, où l'élection devenue large et élastique inclut le Judéen et l'Arabe, et par suite quiconque se reconnaît dans cet ancêtre « choisi par Dieu ».

Israël, le peuple élu. Cette idée constitue une notion fondamentale du judaïsme selon laquelle le peuple juif, ayant été choisi par Dieu, bénéficierait d'un statut particulier parmi tous les peuples de la terre. La croyance d'être le peuple élu a sans doute permis au judaïsme de maintenir son identité tout au long d'une histoire qui fut souvent tragique et douloureuse. Mais cette affirmation de l'élection a également amplifié ou provoqué des discours antisémites, et cela jusqu'à nos jours. De l'autre côté, certains intégristes juifs utilisent encore aujourd'hui un certain discours sur l'élection pour refuser toute négociation entre l'État d'Israël et les Palestiniens. D'où l'on voit que le discours sur l'élection peut devenir une arme idéologique dangereuse. L'idée d'élection semble d'ailleurs être le propre des religions monothéistes (judaïsme, christianisme, islam) ; aussi n'est-il pas étonnant que ces religions

Thomas RÖMER est professeur d'Ancien Testament à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne.

aient refusé de partager entre elles ce droit à l'élection. Y a-t-il alors un lien entre élection, intégrisme et fanatisme ?

Les racines du concept de l'élection se trouvant dans l'Ancien Testament, il est indispensable de commencer par se pencher sur les textes de la Bible hébraïque qui parlent de l'élection.

LES DIFFÉRENTES CONCEPTIONS DE L'ÉLECTION DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Commençons par quelques remarques philologiques[1]. L'AT ne connaît pas de substantif abstrait qui équivaille à « élection » ; en revanche, il connaît le verbe *baḥar*, dont la signification première est « regarder de près » et que l'on traduit par « choisir » ou « élire ». Ce verbe apparaît environ 150 fois dans l'AT et, dans 80 % des cas, il a Dieu pour sujet : il s'agit bel et bien du terme technique concernant le discours théologique sur l'élection. Un seul livre réunit 20 % des occurrences de ce verbe : c'est le Deutéronome. Ce livre est ainsi au cœur de la conception biblique de l'élection divine. Mais il serait erroné de limiter le thème de l'élection à l'usage du terme *baḥar*. L'histoire d'Abraham est déjà marquée par l'idée que Dieu a choisi ce patriarche pour en faire l'ancêtre de son peuple[2]. Or le livre de la Genèse évite tout emploi théologique de *baḥar*, l'élection d'Abraham y étant exprimée à l'aide des verbes « appeler » et « connaître ».

LE CONCEPT D'ÉLECTION AUX PREMIERS SIÈCLES DE LA MONARCHIE

La vision archaïque de la relation entre YHWH et son peuple Israël nous est accessible grâce à la version grecque du cantique de Moïse (Dt 32)[3], elle-même confirmée par une version hébraïque de la communauté de Qumrân. Dans cette version, qui diffère considérablement du texte canonique, nous lisons au verset 8 : « Quand El Elyon distribua les nations en héritage, quand il répartit les hommes, il fixa le nombre des peuples suivant le nombre des fils de El. Et alors, la part de YHWH fut son peuple, Jacob fut sa part attribuée. » Suivant cette vision des choses, le patron des dieux, nommé El, partage le

1. Hans WILDBERGER, « *bḥr* », *THAT*, vol. I, 1984, col. 275-300 ; Horst SEEBASS, « *bḥr* », *TWAT*, vol. I, 1973, col. 592-608 ; Byron E. SHAFER, « The Root *bḥr* and the Pre-Exilic Concept of Choseness in the Hebrew Bible », *ZAW* 89, 1977, p. 20-42.

2. André WÉNIN, « Abraham : élection et salut. Réflexions exégétiques et théologiques sur Genèse 12 dans son contexte narratif », *RTL* 27, 1996, p. 3-24.

3. Voir par ex. Ernst Axel KNAUF, *Umwelt des Alten Testament*, Stuttgart : Katholisches Bibelwerk, 1993, p. 125 ; Ernst J. WASCHKE, « Ein Volk aus vielen Völkern. Die Frage nach Israel als die Frage nach dem Bekenntnis seiner Erwählung », in : A. MEINHOLD - R LUX (éd.), *Gottesvolk. Beiträge zu einem Thema biblischer Theologie*, Berlin : Evangelische Verlagsanstalt, 1988, p. 11-28.

monde selon le nombre de ses fils et YHWH reçoit alors le peuple d'Israël (= Jacob, il s'agit là sans doute d'une tradition du Nord). Ici, le lien entre YHWH et Israël ne s'exprime pas par l'idée d'un choix de YHWH ; au contraire, c'est le grand dieu El, chef du panthéon cananéen, qui attribue Israël à YHWH. Cette vision, que les éditeurs de la Bible hébraïque ont corrigée en identifiant El Elyon à YHWH, est conforme à une théologie de l'époque royale qui vénère YHWH avant tout comme le dieu national d'Israël. Dans cette perspective, pas besoin d'élection : YHWH est le Dieu d'Israël, Kemosh est celui des Ammonites (Jg 11/14 ; 2 R 3/27) ; enfin, chaque nation a son dieu tutélaire (cf Rt 1/15 où Ruth, la Moabite, dit à sa belle-mère judéenne : « Où tu iras j'irai, et où tu passeras la nuit je la passerai ; ton peuple sera mon peuple et *ton dieu mon dieu* »)[4].

Pour les peuples du Proche-Orient ancien, il n'y a pas d'égalité entre les hommes : les uns commandent et les autres obéissent, les uns sont esclaves et les autres sont libres. Certes, Israël s'était constitué à partir de l'expérience d'un dieu libérateur, libérant les siens de l'oppression. Mais pour la théologie officielle de la royauté, cette perspective devient quelque peu marginale. On insiste sur une médiation nécessaire entre Dieu et le peuple où le seul médiateur possible est le roi. C'est alors que l'idée d'élection entre en lice pour légitimer ce roi. Si Dieu a élu le roi, qui peut s'opposer à lui ? Mais en même temps, cette idée d'élection du roi n'amenuise pas la liberté divine. Car si Dieu choisit tel ou tel roi, ce choix ne garantit pas, en effet, la lignée dynastique (cf 1 S 24/10 et 2 S 6/21)[5].

Liée à l'élection du roi est l'idée du choix du sanctuaire qui est le lieu de la présence divine, le lieu où la terre rejoint le ciel. Pour cette raison, le sanctuaire royal, le Temple, est considéré comme le centre de l'univers. Le sanctuaire comme le roi dépend donc du choix de Dieu qui lui confère sa légitimité. Dans le royaume du Sud, c'est le Sion qui est choisi par YHWH pour y établir sa demeure. Cette élection est source de bien-être pour le peuple et le roi (cf Ps 132). L'élection de Sion garantit, selon cette idéologie royale, la certitude que YHWH protégera sa colline sainte. À l'époque d'Ésaïe, au moment de l'oppression assyrienne, la doctrine de l'élection divine de la montagne sainte paraît même confirmée par les événements de l'histoire. En 701 av. J-C, les Assyriens, alors qu'ils étaient sur le point de prendre Jérusalem, levèrent subitement le siège de la ville pour des raisons qui demeurent obscures. Pour de nombreux Judéens, la pérennité des deux choix divins, à sa-

4. Voir Rolf RENDTORFF, « Die Erwählung Israels als Thema der deuteronomischen Theologie », in : Joachim JEREMIAS - Lothar PERLITT (éd.), *Die Botschaft und die Boten. Festschrift für Hans Walter Wolff zum 70. Geburtstag*, Neukirchen-Vluyn : Neukirchener Verlag, 1981, p. 75-86

5. Voir Jacques VERMEYLEN, *Le Dieu de la promesse et le Dieu de l'Alliance*, Paris : Cerf, 1986, p. 50-55.

voir Sion et le roi davidique, semblait alors garantie. Ne fallait-il pas, au nom de cette élection, résister aux Assyriens qui dominaient alors tout le Proche-Orient ancien ?

LA RÉSISTANCE ANTI-ASSYRIENNE À L'ÉPOQUE DE JOSIAS : LES ORIGINES DU MOUVEMENT DEUTÉRONOMISTE ET LA TRANSFORMATION DE L'IDÉE D'ÉLECTION

Vers la deuxième moitié du VII[e] siècle, les Assyriens, menacés à leur frontière Est par les Babyloniens, diminuent leur présence en Syrie-Palestine. C'est dans ce contexte que se situe, en Juda, le règne du roi Josias (640-609). Rappelons que Josias devient roi à l'âge de huit ans et que ce sont ses conseillers qui gouvernent pour lui. Or, c'est parmi ceux-ci que se trouvent probablement les premiers « deutéronomistes ». On les appelle ainsi parce qu'ils éditent la première version du Deutéronome, livre qui marque un tournant dans la compréhension de l'élection. Le Dt primitif sert en effet à accompagner et à légitimer ce que l'on appelle communément la « réforme de Josias ».

En ce qui concerne l'élection du roi, les auteurs amorcent une transformation qui va aboutir à la « démocratisation » de cette idéologie. En effet, un seul texte du Dt est consacré à l'élection du roi (Dt 17/15 stipulant que le roi « que tu établiras à ta tête devra absolument être un roi choisi par YHWH ton Dieu »)[6]. Ce manque d'insistance sur le pouvoir royal dans le Dt s'explique peut-être par une prise de pouvoir de l'aristocratie judéenne entourant (et contrôlant) le roi Josias. De toutes façons, le livre du Dt met au centre de ses préoccupations la réflexion sur la relation entre YHWH et Israël, son peuple[7]. Or cette relation est décrite dans le Dt à l'aide de concepts assyriens. Comme on l'a observé depuis assez longtemps, le Dt présente des parallèles étonnants avec les traités de vassalité assyriens. Le terme clé qui résume cette relation est *berît*, que l'on traduit habituellement par « alliance », mais dont la signification primitive est sans doute « contrat de vassalité ». Que signifie alors cette reprise d'un modèle assyrien ? YHWH choisit-il Israël comme le grand roi assyrien choisit ses vassaux ? À mon avis, le cas du Dt est un très bel exemple de dialogue entre « théologie » et culture. Il faut se rappeler qu'à l'époque du Dt, la culture assyrienne était omniprésente dans le Proche-Orient ancien. La diffusion de la civilisation et de l'idéologie assyriennes est probablement le premier exemple de la mondialisation d'une culture domi-

6. Voir Felix GARCÍA LÓPEZ, « Le roi d'Israël : Dt 17,14-20 », in : N. LOHFINK (éd.), *Das Deuteronomium. Entstehung, Gestalt und Botschaft*, Leuven : Peeters, 1985, p. 277-297.

7. N.-B. Après 722 avant notre ère, le terme « Israël », désignant jusque-là le royaume du Nord, devient un terme « théologique » repris par le Sud pour dire le peuple de YHWH.

nante[8]. La *pax assyriaca* de l'époque est sans doute comparable à la *pax americana* de nos jours, mais je n'insisterai pas sur une telle comparaison. Toujours est-il que les intellectuels de la cour de Jérusalem ne pouvaient pas ignorer la culture assyrienne. En décrivant l'élection d'Israël par YHWH sur le mode des traités assyriens, les auteurs du Dt élaborent-ils alors une théologie oppressive, où Dieu apparaît comme un tyran qui exige de ses fidèles une allégeance totale et aveugle et qui sanctionne impitoyablement toute transgression ? À mon avis, il faut plutôt lire la « théologie assyrienne » des deutéronomistes d'une manière subversive. Certes, YHWH s'est choisi Israël et ce choix se manifeste par l'alliance dans laquelle Israël est appelé à entrer. Israël a en YHWH son Seigneur à qui il doit une fidélité absolue. Mais cela implique également que la soumission au roi assyrien devient du coup relative, ou même caduque. La doctrine de l'élection à l'époque de Josias comporte de la sorte un élément de résistance et permet aux destinataires du Dt primitif de conserver leur identité tout en l'exprimant selon les catégories de la culture ambiante.

Cependant, quelques dizaines d'années plus tard, cette conception plutôt optimiste de l'élection fut fortement ébranlée.

LA REFORMULATION DE L'IDÉE DE L'ÉLECTION APRÈS LE CHOC DE L'EXIL : UNIVERSALISME ET PARTICULARISME

En 597 av. J-C, le petit royaume de Juda perd définitivement son indépendance. Les Babyloniens occupent le pays, déportent l'élite de la capitale à Babylone et, en 587, détruisent le Temple et rasent les murs de Jérusalem. Cette catastrophe, comme on l'a souvent souligné ces derniers temps, signifiait la fin d'une religion nationale, basée sur l'élection du roi et du Temple. L'exil aurait pu signifier la fin du peuple de YHWH, mais il fut, au contraire, générateur d'une nouvelle identité, et pour Israël et pour YHWH. On ne peut que donner raison à Françoise Smyth lorsqu'elle écrit : « Le rapport de l'Ancien Testament à l'exil est le même que celui du Nouveau à Pâques. Dans les deux cas, le livre est témoignage, devenu fondateur, d'une interprétation paradoxale d'un événement historique qui eût dû, ou au moins pu signifier la fin d'un groupe religieux[9]. »

La nouvelle identité du judaïsme post-exilique va se construire à partir de l'affirmation péremptoire que YHWH n'est pas seulement le Dieu d'Israël, mais qu'il est le seul vrai Dieu de l'univers et maître du destin de tous les

8. N. LOHFINK, « Culture Shock and Theology. A Discussion of Theology as a Cultural and Sociological Phenomenon Based on the Example of the Deuteronomic Law », *BTB* 7, 1977, p. 12-22.

9. Françoise SMYTH, « Au commencement, l'exil », *Autres temps*, 50, 1996, p. 28-33.

peuples. Ce qui signifie, entre autres choses, que le cataclysme de la destruction de Jérusalem n'est pas le signe de la faiblesse de YHWH ; que c'est au contraire lui-même qui s'est servi des Babyloniens afin de sanctionner son peuple et ses rois pour n'avoir pas respecté l'alliance (c'est le message de l'historiographie deutéronomiste). Se pose alors le problème suivant : Comment combiner l'affirmation que YHWH est le Dieu du ciel et de la terre avec celle qu'il a néanmoins une relation toute particulière avec Israël ? C'est dans ce contexte qu'il convient de situer les discours sur l'élection qui se trouvent dans les parties exiliques ou postexiliques du Dt, mais aussi dans la deuxième partie du livre d'Ésaïe (Es 40 ss., à dater sans doute du début de l'époque perse). C'est aussi dans les textes exiliques du Dt que le verbe *baḥar* devient le terme technique pour dire l'élection d'Israël[10].

Quelle est alors la nouvelle fonction du thème de l'élection ? En Dt 10/14, nous trouvons une forte affirmation monothéiste sur l'universalité de YHWH : « En effet, à YHWH ton Dieu appartiennent les cieux et les cieux des cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve » ; et le v. 15 de poursuivre : « Or c'est à tes pères seulement que YHWH s'est attaché pour les aimer ; et après eux, c'est leur descendance, c'est-à-dire vous qu'il a choisis entre tous les peuples comme c'est le cas aujourd'hui. » Le discours sur l'élection permet alors d'expliquer que YHWH, seul vrai Dieu, a choisi Israël parmi tous les autres peuples afin d'entretenir avec lui une relation de proximité qui n'est donnée justement à aucun autre peuple et qui se concrétise par le don de la Loi. Le beau poème didactique en Dt 4/32-40 (un des textes les plus récents du Dt) va exactement dans le même sens[11].

Reste la question du pourquoi de l'élection. Les textes du Dt avaient parlé de l'amour de YHWH pour les pères, mais, ce faisant, ils avaient souligné la gratuité du choix divin. Dt 7/7, qui fait partie d'un ensemble que l'on considère souvent comme le *locus classicus* de la doctrine sur l'élection, met en garde contre toute spéculation et tout triomphalisme concernant l'élection d'Israël : « Si YHWH s'est attaché à vous et s'il vous a choisis, ce n'est pas que vous soyez le plus nombreux de tous les peuples, car vous êtes le moindre de tous les peuples » (cf 9/5). Cette parole s'oppose à toute exploitation « agressive » du concept de peuple élu, ou plutôt de la confession que l'on puisse appartenir à ce peuple. Et pourtant, ce verset est précédé par Dt 7/1-6[12], un texte qui contient des recommandations choquantes. En vertu de son élection (v. 6), les destinataires sont exhortés à se séparer radicalement des autres peuples — séparation qui implique apparemment le massacre de ces derniers. Nous avons du mal à supporter un tel texte qui semble de surcroît confirmer certaines aversions que l'on pourrait avoir contre le concept de « peuple élu ». Essayons de comprendre ce texte dans son contexte historique. Dt 7/1-6 dans sa forme actuelle doit être situé à l'époque perse, au moment du retour d'une partie des exilés en Judée. D'abord, il s'agit d'un commandement idéologique qui n'a jamais été mis à exécution à aucune époque vétérotestamentaire. Le caractère idéologique et irréaliste de Dt 7 peut facilement être décelé. Le v. 2 appelle à l'éradication de tous les autres peuples. Or le verset suivant interdit l'intermariage avec ces peuples. Ce commandement serait donc inutile si celui de l'anéantissement avait vraiment été appliqué. D'ailleurs, le texte a été écrit à un moment où le peuple juif n'avait nullement les moyens de mener des campagnes militaires contre d'autres groupes. L'enjeu de Dt 7 est l'identité d'Israël à une époque où cette identité paraît menacée. En effet, l'intégration dans le grand marché commun que fut l'empire perse avec ses échanges culturels et cultuels risquait, au moins aux yeux des auteurs de Dt 7, de mettre en question la spécificité du « vrai Israël ». Le texte construit par conséquent une opposition très forte entre YHWH, le Dieu qui s'est choisi Israël, et les dieux des autres « peuples ». D'autre part, les auteurs adoptent une position très défensive qui se traduit — et cela n'a rien d'étonnant — dans un langage extrêmement agressif. Ce discours violent reflète donc une communauté en pleine crise qui se sent menacée de tous côtés. Ce réflexe s'est perpétué jusqu'à nos jours. Dès qu'une société subit les effets d'une crise économique ou idéologique, elle cherche à se refermer sur elle-même, ce qui va souvent de pair avec des sentiments (imaginaires) de supériorité par rapport aux « autres ». Des textes comme Dt 7 nous montrent qu'Israël n'a pas toujours échappé à ce glissement. On peut en conclure que Dt 7 cherche à promouvoir une vision très réduite du peuple de YHWH et de son élection (ce qui exclut du coup une grande partie des anciens habitants du royaume de Juda). Mais une telle attitude de repli sur soi-même n'est pas viable. Et la Bible hébraïque nous a transmis de nombreux témoignages qui entrent en conflit avec la vision ségrégationniste de certains textes du courant deutéronomiste.

10. Voir H. SEEBASS, « Erwählung I. Altes Testament », *TRE* 10, 1982, p. 182-189.
11. Pour plus de détails, cf R. RENDTORFF, *op. cit.*, p. 79 s.
12. Pour ce texte, Thomas RÖMER, *Dieu obscur*, Genève : Labor et Fides, 1996, p. 92-96.

LA CRITIQUE PROPHÉTIQUE DU CONCEPT D'ÉLECTION

Le livre d'Amos, dont la rédaction finale peut être située aux alentours du Vᵉ/IVᵉ s. avant notre ère, contient des critiques très dures de l'idée selon laquelle l'élection conférerait à Israël un quelconque statut privilégié. Peu nous importe ici de savoir si ces oracles remontent au prophète lui-même ou — ce qui me semble plus probable — s'ils sont dus à des éditeurs ultérieurs. Car la critique formulée dans ce livre prophétique n'est pas limitée à un seul contexte historique mais s'applique à tout abus idéologique de l'élection.

Nous nous contenterons d'un seul exemple, Am 9/7[13] : « N'êtes-vous pas pour moi comme des fils de Couchites, fils d'Israël ? – oracle de Yhwh. N'ai-je pas fait monter Israël du pays d'Égypte, et les Philistins de Caphtor et les Araméens de Qir ? » Cette déclaration semble annuler le statut particulier du peuple élu. D'abord les destinataires sont mis en parallèle avec les Coushites, c'est-à-dire les habitants de l'Éthiopie. Les Coushites, bien qu'ils symbolisent le plus « confiné » des peuples de la terre, sont mis par YHWH au même plan qu'Israël. La suite de l'oracle est encore plus étonnante : L'exode d'Israël ne lui confère aucun privilège car YHWH est l'auteur d'autres exodes ! (Ceux des Philistins et des Araméens.) De plus, les peuples ici mentionnés se trouvaient dans le voisinage immédiat d'Israël et c'est avec eux que Judéens et Israélites avaient constamment des conflits territoriaux. Mais YHWH les a fait monter de pays aussi éloignés que l'est l'Égypte pour les installer sur la même terre qu'Israël ! En effet, le territoire des Philistins et des Araméens se trouve — au moins partiellement — à l'intérieur des frontières que dessinent certaines promesses de pays, notamment celles de la tradition deutéronomiste. De telles déclarations heurtaient certainement de front l'interprétation nombriliste de l'élection d'Israël. Am 9/7 rappelle que l'élection ne peut se dire au détriment d'autres groupes humains. Dans la Bible hébraïque, ce principe d'ouverture a été mis en narration dans la geste du patriarche Abraham.

UNE VISION UNIVERSALISTE DE L'ÉLECTION : LE CYCLE D'ABRAHAM

L'histoire d'Abraham s'ouvre elle aussi par le choix que YHWH fait du patriarche. Il faut noter que l'élection d'Abraham n'est jamais exprimée à l'aide du terme technique *baḥar*, comme si l'on voulait éviter une allusion au concept deutéronomiste de l'élection. En Gn 12-25, l'idée d'élection se dit par la très forte proximité de Dieu et du Patriarche. Selon Gn 18/19, Dieu a « connu » Abraham comme du reste il a « connu », plus tard, le prophète Jérémie avant sa vocation (Jr 1/5). Dans les récits de la Genèse, le choix d'Abraham par YHWH est confirmé par une série de promesses qui constituent en quelque sorte le mortier des différentes traditions patriarcales. La première de ces promesses se trouve dans le récit dit de la vocation d'Abraham, que l'on on pourrait appeler à juste titre « l'élection d'Abraham ». Gn 12/2-3 : « Je ferai de toi une grande nation et je te bénirai. Je rendrai grand ton nom. Sois une bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, qui te bafouera je le maudirai ; en toi se béniront toutes les familles de

13. Voir Robert MARTIN-ACHARD, *Amos : l'homme, le message, l'influence*, Genève : Labor et Fides, 1984, p. 123-126 ; Samuel AMSLER, *Amos*, in *Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas. Commentaire de l'Ancien Testament XIa*, Genève : Labor et Fides, 1965, 1992[3], p. 241-242.

la terre. » Ce premier engagement divin en faveur d'Abraham est intéressant à plusieurs égards. La première promesse faite à Abraham n'est pas celle d'un pays, mais c'est une annonce de bénédiction formulée de manière universaliste. Parmi les traditions sur l'élection d'Israël, la tradition patriarcale dit l'élection de l'ancêtre d'une manière ouverte, non exclusiviste. Prenons un exemple qui est tout particulièrement intéressant dans le contexte politique actuel. Il s'agit de la naissance d'Ismaël, fils d'Abraham et de Hagar, ancêtre des tribus (proto-)arabes[14]. Sarah, étant stérile, convainc Abraham de coucher avec Hagar, sa servante. Abraham, qui d'ailleurs dans ce texte ne prend aucune initiative, accepte la proposition. Mais lorsque Hagar se trouve enceinte, le conflit éclate entre les deux femmes et Hagar prend la fuite. Mais YHWH s'occupe de Hagar. L'envoyé de Dieu va la trouver dans le désert et lui adresse l'oracle suivant : « Je multiplierai tellement ta descendance que l'on ne pourra la compter » (16/10). C'est exactement la même promesse de descendance que celle qui est faite à Abraham. Pour l'auteur de Gn 16, la matriarche Hagar est apparemment élue au même titre que le patriarche Abraham. La suite du récit confirme cette impression. L'oracle de naissance que l'ange de YHWH adresse à Hagar a une coloration quasi messianique, comme le montre les textes parallèles à Gn 16/11s. qui se trouvent en Es 7 (annonce d'un messie à venir) et en Luc 1 (annonce de la naissance de Jésus). L'explication donnée au nom d'Ismaël souligne le lien étroit entre YHWH et les Ismaélites. Le nom Ismaël se traduit par « YHWH a écouté ». Si l'on établit une équation, cela donne : *yishma'-el = shama' YHWH*. Cette équation montre que le terme « El » (Dieu) du nom d'Ismaël est à identifier à celui de YHWH. Selon Gn 16, YHWH n'est pas seulement le Dieu d'Israël, il est aussi le Dieu des Arabes. Cette théologie universaliste est présente dans la plupart des chapitres qui constituent le cycle d'Abraham. Certes, Dieu promet aussi le pays à Abraham, mais cette promesse, selon les textes de la Genèse, n'implique pas l'expulsion des autres peuples qui vivent sur cette terre. Contrairement au courant dtr, ces autres peuples ne sont nullement taxés d'idolâtrie. Au contraire, Abraham et ses interlocuteurs ont l'air de se comprendre lorsqu'ils parlent de Dieu, qu'il s'agisse de Pharaon (Gn 12) ou du roi des Philistins (ce dernier étant au bénéfice d'une révélation divine à la manière des prophètes, Gn 20). Comme l'a suggéré le regretté Jacques Pons[15], cette théologie d'une élection ouverte peut s'expliquer comme une réaction contre une approche trop nationaliste. Abraham devient alors une figure d'intégration qui permet le dialogue avec les autres. Ce n'est pas par hasard si c'est Abraham, et non Moïse, qui est devenu l'ancêtre théologique commun aux juifs, chrétiens et musulmans. Et puisque l'histoire du peuple

14. Pour ce texte, voir E. A. KNAUF, *Ismael : Untersuchungen zur Geschichte Palästinas und Nordarabiens im 1. Jahrtausend v. Chr.*, Wiesbaden : Harrassowitz, 1985, 1989[2].

15. Jacques PONS, « Confrontation et dialogue en Genèse 12-36 », *ETR* 65, 1990, p. 15-26.

juif s'ouvre par l'histoire d'Abraham, cette histoire devient à la fois la grille de lecture et le garde-fou de tous les discours sur l'élection.

EN GUISE DE CONCLUSION...

Au terme de notre brève enquête, il apparaît que le thème de l'élection constitue sans aucun doute un thème fondamental de la Bible hébraïque. Nous avons constaté que le thème de l'élection d'Israël prend toute son importance dans une situation de crise, à un moment où l'identité d'Israël et celle de son Dieu sont en jeu. L'élection d'Israël sert alors à affirmer que YHWH est le seul Dieu, mais qu'il a néanmoins une relation toute particulière avec Israël[16]. Ainsi le discours sur l'élection permet de donner du courage et un fondement à une communauté à la recherche de repères. Mais ce discours est aussi potentiellement dangereux, surtout lorsque ceux qui le tiennent se trouvent dans une situation de force. Les différents auteurs du Dt étaient conscients de ce piège, mais ceux qui se référaient et se réfèrent à ces textes ne le sont pas toujours, ne l'ont pas toujours été. D'où l'importance de l'histoire d'Abraham grâce à laquelle l'élection s'élargit et s'universalise.

Il nous manque et le temps et les compétences pour réfléchir sur la reprise néotestamentaire et chrétienne du thème de l'élection. À mon avis, cette reprise se situe dans la même tension que celle des documents vétérotestamentaires. L'Église (*ekklesia* = l'élue) s'est souvent auto-perçue comme le « vrai Israël », contestant par là au judaïsme son « droit à l'élection ». Paul, par exemple, met à plusieurs reprises ses destinataires en garde contre les récupérations triomphalistes du thème de l'élection des chrétiens (cf 1 Co 1 ou Rm 9-11), mais, lorsque le christianisme devient religion d'État, l'idée que les chrétiens sont les vrais élus de Dieu se traduit souvent par des conversions forcées, parfois par l'expulsion des autres, juifs ou païens. L'islam n'a pas non plus échappé à l'utilisation triomphaliste de l'élection.

Faut-il alors abandonner ce thème si ambigu ? Cela me semble impossible car, pour une religion monothéiste, qu'il s'agisse du judaïsme, du christianisme ou de l'islam, la référence à l'élection permet de penser ensemble la foi en un Dieu unique et universel et la révélation particulière (le don de la Torah, Jésus-Christ, le Coran) à partir de laquelle on confesse ce Dieu unique. Il s'ensuit alors qu'il faut reconnaître aux autres le droit de faire appel à une élection différente de la sienne. C'est une chose difficile, mais néanmoins indispensable.

Thomas RÖMER
Université de Lausanne

16. Voir Peter ALTMANN, *Erwählungstheologie und Universalismus im Alten Testament*, Berlin : Walter de Gruyter, 1964 ; Walter DIETRICH et Christian LINK, *Die dunklen Seiten Gottes. Willkür und Gewalt*, Neukirchen-Vluyn : Neukirchener Verlag, 1995, p. 23-65.

Lire et dire
Etudes exégétiques en vue de la prédication
Revue trimestrielle
No 32 1997
Avril - juin

Avec Quohelet...
Les quatre études sur Quohelet sont proposées avec quatre textes du Nouveau Testament

- **Q. 3/16 - 4/3** *Le sort des humains et le sort de la bête*
- **Q. 5/1 - 6** *Ne te presse pas d'ouvrir la bouche*
- **Q. 5/9 - 17** *Celui qui aime l'argent*
- **Q. 8/16 - 17** *J'ai vu toute l'oeuvre de Dieu*

On s'abonne
en versant la somme indiquée

Pour la Suisse
par versement postal (giro) à
LIRE ET DIRE, Lutry, CCP 10-1782-7
(office de chèques de Lausanne)

Pour la France
règlement par chèque bancaire à
LIDIRE, Hubert de Tonnac,
"Les Hubelles" Quai Graffinel, 05000 GAP

Administration Case postale 92
CH-1018 LAUSANNE

Abonnements Suisse: Fs 36.--
France: FF 110.--
Belgique: Fb 720